

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Envoyé en Préfecture le 29/1/21  
Reçu en Préfecture le 29/1/21  
Affiché le 29/1/21  
ID = 056-215601345-20210128-931 AU

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 04/2021 du 28 janvier 2021**

**OBJET : CONCLUSION D'UN BAIL POUR LE LOGEMENT COMMUNAL N° 12 RUE DU FOUR**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du 13 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de décider de la conclusion de louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Considérant que le logement communal N° 12 rue du Four est libre,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est conclu le 28 janvier 2021 à compter du 5 février 2021 pour une durée de six ans renouvelables par période de trois ans un bail pour la location du logement communal suivant :

Logement 12 – rue du Four à MOHON à Monsieur CAUDAL Jonathan et Madame CARO Amandine.

Fait à MOHON le 28 janvier 2021

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

